

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marchés publics de Services

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de Petite-Île – Service Commande Publique

Adresse : 192 rue Mahé de Labourdonnais, B.P. 28 - 97429 Petite-Île

Téléphone : 02 62 56 79 79

Courriel : marches@petite-ile.re

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

2. Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché : Surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public

4. Caractéristiques principales du marché : Il s'agit de réaliser les prélèvements et mesures des polluants dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (ERP) en application du Grenelle de l'Environnement et conformément aux décrets n° 20111728 du 02/12/2011, n° 20111727 du 02/12/2011 et n° 201214 du 05/01/2012.

5. Décomposition en lots et en tranche : La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lot. Elle comporte une tranche optionnelle relative à la réalisation d'investigations complémentaires en cas de dépassement des valeurs limites

6. Durée du marché et délai d'exécution : Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. Les délais d'exécution sont fixés dans le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP).

7. Conditions d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

8. Critères de sélection des candidatures : Le Pouvoir Adjudicateur sélectionne les candidatures aptes à exercer l'activité professionnelle, disposant de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché. Les pièces à remettre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

9. Critères de jugement des offres : Pour aboutir au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, le Pouvoir Adjudicateur se fondera sur les critères suivants avec leur pondération :

- La Valeur Technique : 60 %
- Le Prix : 40%

Le détail de la notation est précisé dans le règlement de la consultation.

10. Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. Date limite de réception des offres : les offres, rédigées en français, devront parvenir par voie électronique (via le profil acheteur et selon les conditions définies au règlement de la consultation) avant : le **04/12/2019**, à **12H00 (heure locale, UTC + 4)**.

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : **07/11/2019**

Petite-Île, le **05/11/2019**



Le Maire

Serge Hoareau